

ANNONCE GÉNÉRALE - Premier constat d'abandon

Le Maire de MELLÉ informe que, conformément aux articles L.2223-17, L.2223-4 et R.2223-13 à R.2223-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatifs aux reprises des concessions à l'état d'abandon, il sera procédé le 13 janvier 2026 à 14 heures à la constatation de l'état d'abandon des concessions ci-après désignées :

N° de la concession	Famille	Concessionnaire originel	Cimetière	Carré	Rang	Empl.	Date d'achat	Défunts inhumés dans la concession
273	GUERAULT / BATT AIS	BATTAIS Maurice	Cimetière Communal	A	E	19	08/08/1975	GUERAULT Prosper en 1911, INCONNU Pierre
	BRAULT / BOISMARTEL	INCONNU	Cimetière Communal	C	B	15-16	date inconnue	BRAULT Auguste en 1918, BOISMARTEL Jeanne en 1948, BRAULT Jean en 1952
	BOURGUIGNON	INCONNU	Cimetière Communal	C	C	4	date inconnue	BOURGUIGNON Marie Louise
51	ROSSET / GEORGEAULT / DENANGE	GEORGEAULT Emile	Cimetière Communal	D	B	18	15/09/1910	ROSSET Léon en 1905, GEORGEAULT Emile en 1910, ROSSET née DENANGE Ph. en 1924, GEORGEAULT Emile en 1929
	MAZIAU	INCONNU	Cimetière Communal	D	B	20-21	date inconnue	
	DAVY	INCONNU	Cimetière Communal	D	C	12	date inconnue	DAVY en 1928
	INCONNU	INCONNU	Cimetière Communal	D	C	2	date inconnue	
	INCONNU	INCONNU	Cimetière Communal	D	C	20	date inconnue	
	INCONNU	INCONNU	Cimetière Communal	D	C	3	date inconnue	INCONNU
	INCONNU	INCONNU	Cimetière Communal	D	C	7	date inconnue	INCONNU
	INCONNU	INCONNU	Cimetière Communal	D	D	2	date inconnue	

En conséquence, il invite les concessionnaires, leurs héritiers ou les personnes chargées de l'entretien, dont les noms et adresses n'ont pu être déterminés à assister audit constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

MELLÉ, le 12 décembre 2025

Le Maire,

